

Déclaration de l'Ambassadeur Christian Meuwly, représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe,
le 25 mars 2021

Madame la Secrétaire générale

Au nom du Conseil fédéral de la Confédération suisse, j'ai l'honneur de vous remettre l'instrument de ratification de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme et de son protocole additionnel. De la sorte ces instruments entreront en vigueur pour la Suisse le 1^{er} juillet prochain. L'Office fédéral de la police, rattaché au Département fédéral de justice et police, est le point de contact disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au sens du protocole.

La Convention pour la prévention du terrorisme fait partie de celles que le Conseil de l'Europe a présentées avec le plus de succès depuis le début de ce XXI^e siècle, et la Suisse, en devenant la 42^{ème} partie contractante, ne fait que souligner le besoin auquel elle répond, d'autant mieux encore avec son protocole additionnel.

L'Europe continue d'être meurtrie par le fléau du terrorisme. La Convention et son protocole élargissent le champ de la lutte contre ce phénomène et renforcent la coopération internationale à cet effet. En se préparant à ratifier la Convention et son protocole, la Suisse a adapté ses normes pénales aux enjeux actuels et a développé sa capacité de coopération avec les autres Etats.

La lutte contre le crime organisé et contre les organisations terroristes place les autorités suisses face à des défis encore bien plus grands que ceux qui résultent de la mise en œuvre des obligations figurant dans les deux traités. C'est la raison pour laquelle la coopération au sein du Conseil de l'Europe et en particulier du CDCT est particulièrement utile, et ce pourquoi la Suisse s'y investit pleinement : en fondant son attention sur la nécessité de protéger les valeurs communes aux Etats membres, le Conseil de l'Europe a le devoir de chercher des réponses toujours plus avancées à l'évolution des menaces et des attaques contre ces valeurs. Le CDCT en donne l'exemple : prochainement les délégués des ministres pourront prendre note des lignes directrices sur les liens entre terrorisme et crime organisé transnational. Le travail du CDCT sur le bioterrorisme, les menaces terroristes émergentes, ou encore

la protection des adolescents contre la radicalisation à des fins terroristes, présente une actualité particulière.

La Suisse attend avec beaucoup d'intérêt la conférence internationale sur le rôle des femmes et des enfants dans le terrorisme, initialement prévue en décembre 2020. La question du retour des enfants et mineurs des régions qui ont été des foyers du terrorisme islamiste, de même que celle des mesures préventives imposables à des mineurs en toute compatibilité avec la garantie de leurs droits, retiennent toute notre attention.

Pour terminer, je saisis cette occasion de remercier le secrétariat du CDCT de son grand engagement à l'appui des activités intergouvernementales.